

poignées, enlèvent les bretelles de leurs épaules et restent immobiles.

**12. — “ Déchargez le brancard — En position ”.** — Les brancardiers se préparent à enlever le blessé du brancard comme pour les commandements 2 et 3.

**13. — “ Levez ”.** — Les brancardiers soulèvent le blessé comme au commandement 4 (Fig. 86) ; le No 4 dans ce cas dégage ses mains de celles du No 2, enlève le brancard (Fig. 85) et reprend sa première position. Si c'est nécessaire, les brancardiers se relèveront avec précaution et transporteront soigneusement le blessé à son lit ou à tout autre endroit où il a été convenu de le transporter.

**14. — “ Déposez ”.** — Le blessé est déposé en place avec soin.

## EXERCICE No II.

### POUR TROIS BRANCARDIERS.

**1. — Numérotage des brancardiers 1, 2, 3.**

Tous les commandements sont donnés par le No 2 qui veille aux parties atteintes du corps ou des membres du blessé et qui voit à ce que les